Ce document a été mis en ligne par l'organisme FormaV®.

Toute reproduction, représentation ou diffusion, même partielle, sans autorisation préalable, est strictement interdite.

Pour consulter tous nos sujets d'annales et corrigés du CAP Maçon, veuillez visiter :
capmacon.fr/annales-sujets-et-corriges

CAP Maçon

Épreuve EP1 - Étude et préparation d’une intervention

Session 2023 • Code sujet : **Non indiqué** • Durée : **Non indiquée**

Sommaire

Cliquez sur une partie pour y accéder directement

1. **Prendre connaissance des informations concernant votre intervention** (15 questions) — **Page 3**
2. **Extraire les informations techniques nécessaires à votre intervention** (11 questions) — **Page 8**
3. **Représenter graphiquement une solution technique** (1 question) — **Page 15**
4. **Inventorier et choisir les matériels et outillages nécessaires à son intervention** (7 questions) — **Page 16**
5. **Ce qu’il faut retenir & Questions fréquentes (FAQ)** (Synthèse & Q&A Examen) — **Page 21**

Sujet officiel (PDF) : https://capmacon.fr/assets/annales/cap-macon/EP1 - Étude et préparation d'une intervention/2023/CAP Maçon - EP1 - Étude et préparation d'une intervention - Session 2023 - 1-Sujet.pdf

1. Prendre connaissance des informations concernant votre intervention

Le candidat prépare une intervention de maçonnerie pour la réalisation d'un logement d'habitation en zone résidentielle. Il exploite les documents du dossier technique et la maquette numérique pour recueillir les informations nécessaires à la préparation du chantier.

Question 1.1. À partir du document DT2, indiquer le numéro de parcelle du terrain ainsi que sa surface.

Relever dans le cartouche foncier de DT2 le numéro de parcelle et la surface correspondante, puis reporter ces deux valeurs avec leurs unités.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Numéro et surface : valeurs du document DT2.

Question 1.2. À partir du document DT2, indiquer l'adresse à saisir dans le GPS pour se rendre sur le chantier, puis le nom du pavillon vers lequel se diriger.

Reporter l'adresse indiquée sur DT2 dans le GPS. Une fois sur place, rejoindre le pavillon désigné dans ce même document.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Adresse GPS et nom du pavillon : indications de DT2.

Question 1.3. À partir du document DT2, indiquer le nom du maître d'œuvre.

Lire le nom du maître d'œuvre dans les informations générales du document DT2 et le reporter tel qu'il y est écrit.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Maître d'œuvre : nom indiqué sur DT2.

Question 1.4. À partir du document DT6, indiquer si la construction est réalisée sur terre-plein, vide-sanitaire ou sous-sol.

La coupe du projet montre un volume sous le plancher du rez-de-chaussée, caractéristique d'un vide-sanitaire. Ce n'est ni un dallage directement posé sur terre-plein ni un sous-sol aménagé.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Vide-sanitaire.

Question 1.5. Le rez-de-chaussée étant prévu pour le déplacement d'un fauteuil roulant, indiquer la cote d'emprise à laisser dans les zones de circulation étroite.

Dans une zone de circulation étroite accessible, la largeur de passage à conserver est de 0,90 m au minimum. Il s'agit de la largeur libre entre les obstacles, et non de la largeur totale du local.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Largeur libre minimale : 0,90 m.

Question 1.6. Indiquer la signification de EP et de 125 dans l'abréviation « EP 125 », puis développer les abréviations EU et EV.

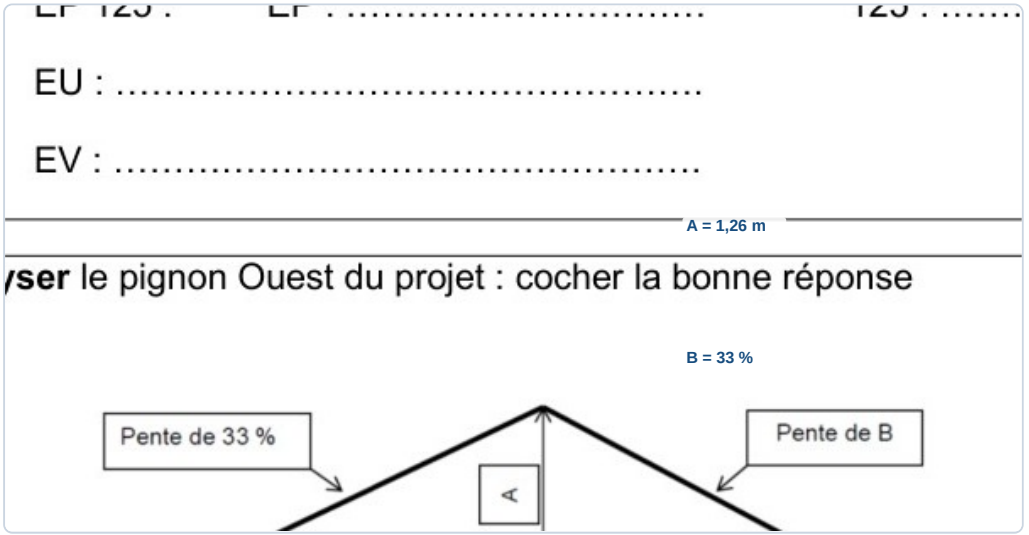
EP désigne les eaux pluviales et 125 indique le diamètre nominal de la canalisation en millimètres. EU signifie eaux usées et EV, eaux vannes.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> EP : eaux pluviales ; 125 : diamètre nominal de 125 mm ; EU : eaux usées ; EV : eaux vannes.

Question 1.7. Analyser le pignon Ouest et la vue en perspective : choisir la hauteur A du pignon Nord parmi les valeurs proposées, puis déterminer le pourcentage de la pente de toiture B.

La demi-portée horizontale vaut 3,82 m. La pente de 33 % donne une hauteur A de 3,82 × 0,33 = 1,2606 m, soit 1,26 m. La toiture étant représentée symétrique, le versant opposé a la même pente B.

Réponses au pignon



> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> A = 1,26 m ; B = 33 %.

Question 1.8. À l'aide de la maquette numérique et du document DT5, calculer la longueur du mur de refend qui sépare la cuisine de la trémie de l'escalier.

Sur DT5, suivre le mur séparant la cuisine de la trémie de l'escalier et relever sa longueur entre ses deux extrémités. Dans la maquette numérique, contrôler la même distance en vue en plan, sans inclure l'épaisseur des murs adjacents.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Longueur du mur de refend : cote à reporter depuis DT5 ou la maquette.

Question 1.9. À l'aide de la maquette numérique et du document DT6, indiquer la hauteur sous plafond du salon et du bureau.

Lire dans DT6 ou la maquette la distance verticale entre le sol fini et le plafond fini de chaque pièce. Reporter séparément la hauteur du salon et celle du bureau.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Salon et bureau : hauteurs sous plafond indiquées sur DT6.

Question 1.10. À partir du document DT7, indiquer le niveau du sol du rez-de-chaussée, du sol de l'étage et du faîtage.

Relever sur DT7 les altitudes inscrites pour le sol du rez-de-chaussée, le sol de l'étage et le faîtage. Conserver le signe et le format des niveaux du document.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Sol RDC, sol étage et faîtage : niveaux de DT7.

Question 1.11. À partir du document DT7, indiquer l'orientation de la façade principale, de la façade arrière, du pignon droit et du pignon gauche.

À partir de la flèche du nord sur DT7, lire l'orientation de chacune des quatre faces. Reporter les directions cardinales pour la façade principale, la façade arrière et les deux pignons.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Orientations des quatre façades : indications de DT7.

Question 1.12. À partir du document DT2, indiquer le type d'assainissement prévu pour le projet et justifier la réponse.

Sur le plan de masse DT2, vérifier où aboutissent les conduites d'eaux usées. Un raccordement au réseau public correspond à un assainissement collectif ; un dispositif autonome sur la parcelle correspond à un assainissement individuel.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Type d'assainissement : celui indiqué par le raccordement sur DT2.

Question 1.13. À partir du document DT2, compléter le tableau, en centimètres, des dimensions nominales de la baie vitrée du salon et de la fenêtre du bureau : LNB, HNB et hauteur d'allège.

Reporter les dimensions nominales et les hauteurs d'allège lues sur DT2, en centimètres. LNB désigne la largeur nominale de baie et HNB sa hauteur nominale.

Menuiserie extérieure	LNB (cm)	HNB (cm)	Hauteur d'allège (cm)
Baie vitrée du salon	Valeur de DT2	Valeur de DT2	Valeur de DT2
Fenêtre du bureau	Valeur de DT2	Valeur de DT2	Valeur de DT2

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> Dimensions et allèges des deux baies : cotes de DT2, en cm.

Question 1.14. Indiquer la signification de l'abréviation ITE.

ITE signifie isolation thermique par l'extérieur. Elle est mise en œuvre sur la face extérieure des murs.

> ✓ **RÉPONSE À RETENIR**
>
> ITE : isolation thermique par l'extérieur.

Question 1.15. Analyser la coupe d'implantation de la fenêtre et du linteau du rez-de-chaussée : choisir la cote de niveau A du dessous du linteau parmi les valeurs proposées, puis déterminer la distance entre l'appui de baie et le trait de référence situé à 1 m.

La coupe indique le dessous du linteau au niveau +2,20 m. L'appui de baie se situe à +0,90 m ; l'écart avec le trait de référence à 1,00 m est donc de 0,10 m, soit 10 cm.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Dessous du linteau : +2,20 m ; distance appui-référence : 10 cm.

2. Extraire les informations techniques nécessaires à votre intervention

Le candidat étudie la mise en œuvre du plancher bas du rez-de-chaussée d'un logement. Les questions portent sur le coulage et la vibration du béton, les dallages, les mortiers et enduits, les armatures et le plancher poutrelles-hourdis.

Question 2.1. Identifier par une lettre les techniques de coulage représentées, puis associer les techniques proposées à leur photo : benne à manche, pompe à béton, bande transporteuse et goulotte.

Position de la photo	Technique de coulage
Haut gauche	B : pompe à béton
Haut droite	A : benne à manche
Bas gauche	D : goulotte
Bas droite	C : bande transporteuse

La flèche de la pompe conduit le béton jusqu'à la zone de coulage. La benne est levée par un engin, la goulotte prolonge la toupie et la bande transporteuse achemine le béton sur un tapis.

Techniques de coulage identifiées



✓ RÉPONSE À RETENIR

Haut gauche : B ; haut droite : A ; bas gauche : D ; bas droite : C.

Question 2.2. Analyser la pose du plancher poutrelles-hourdis et nommer la réservation représentée en choisissant entre un vide sanitaire et une trémie.

La réservation représentée est une ouverture dans le plancher, destinée notamment au passage de l'escalier. Elle est entourée d'éléments de structure qui reprennent les poutrelles interrompues par cette ouverture. Ce n'est donc pas un vide sous le plancher : un vide sanitaire se trouve sous le niveau bas du bâtiment.

Réservation du plancher



✓ RÉPONSE À RETENIR

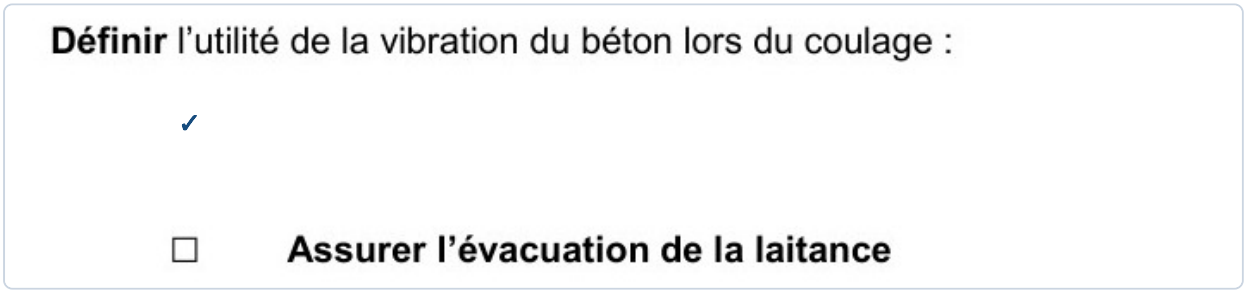
La réservation est une trémie.

Question 2.3. Définir l'utilité de la vibration du béton lors du coulage en choisissant la proposition appropriée.

La vibration compacte le béton frais en chassant l'air emprisonné et en favorisant son remplissage autour des armatures et dans le coffrage. Parmi les deux propositions du sujet, il faut donc retenir celle qui évoque l'évacuation de la laitance vers la surface. Elle ne diminue pas le dosage en ciment du béton.

- À cocher : assurer l'évacuation de la laitance.

Réponse sur la vibration



✓ RÉPONSE À RETENIR

Assurer l'évacuation de la laitance.

Question 2.4. Déterminer l'ordre chronologique des opérations pour réaliser un dallage avec durcisseur de surface et finition lissée mécaniquement, puis choisir la séquence proposée qui convient.

1. Mettre en œuvre le béton, puis le régler.
2. Répartir le durcisseur en poudre, talocher mécaniquement, puis lisser mécaniquement.

3. Pulvériser le produit de cure et nettoyer les outils.

Le durcisseur est appliqué après le réglage et avant le talochage. Cette succession correspond à la proposition B.

Ordre des opérations



Définir le dosage d'un mortier pour la

✓ RÉPONSE À RETENIR

B : 2-1-6-5-7-4-3.

Question 2.5. Choisir le dosage du mortier destiné à la pose d'agglomérés de béton parmi les valeurs proposées.

Pour la pose d'agglomérés de béton, le mortier doit assurer l'adhérence des blocs et la résistance des joints. Parmi les deux dosages proposés, le dosage de 150 kg/m³ est trop faible pour cet usage. Il faut choisir le dosage de 350 kg/m³.

Dosage du mortier



✓ RÉPONSE À RETENIR

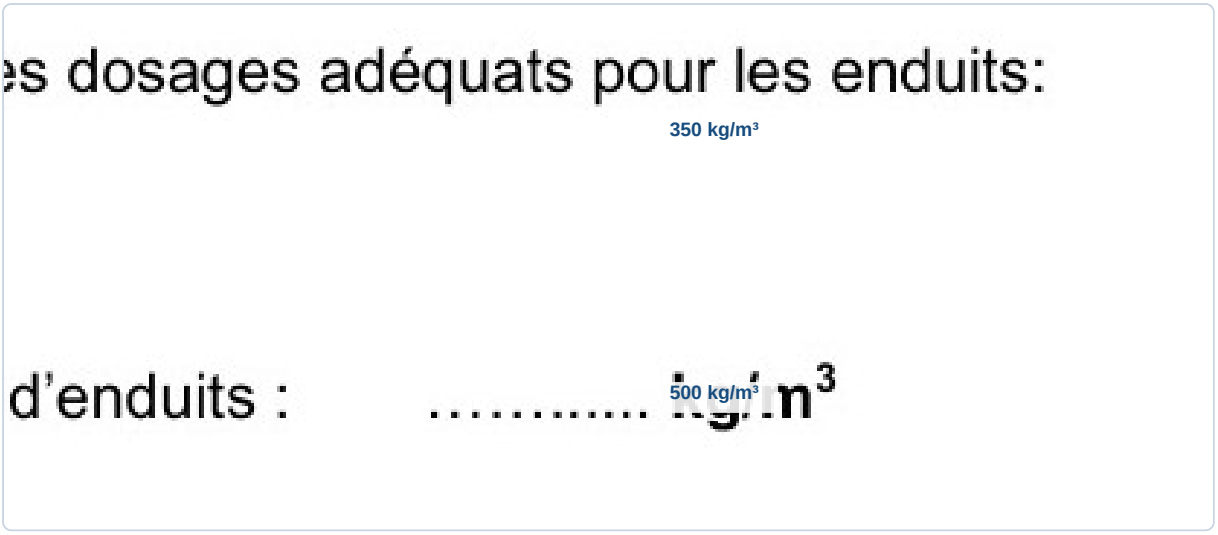
350 kg/m³.

Question 2.6. Déterminer les dosages adéquats, en kg/m³, du corps d'enduit et du gobetis pour les enduits hydrauliques traditionnels et monocouches.

Couche d'enduit	Dosage
Corps d'enduit	350 kg/m³
Gobetis	500 kg/m³

Le gobetis est la couche d'accrochage. Son dosage en ciment est supérieur à celui du corps d'enduit.

Dosages des enduits



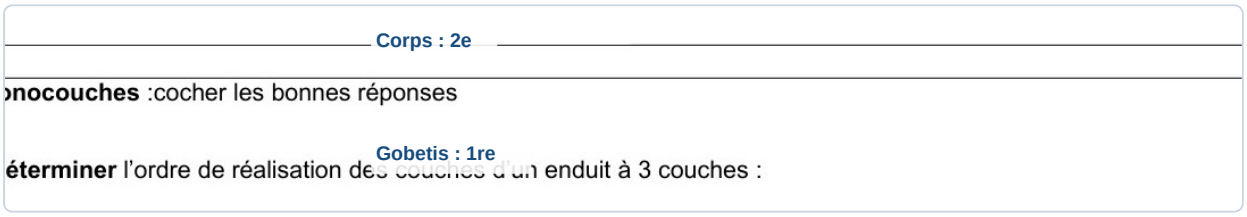
✓ RÉPONSE À RETENIR

Corps d'enduit : 350 kg/m³ ; gobetis : 500 kg/m³.

Question 2.7. Pour un enduit à trois couches, indiquer le rang du corps d'enduit et celui du gobetis dans l'ordre de réalisation.

Dans un enduit traditionnel à trois couches, le gobetis est appliqué en premier pour assurer l'accrochage au support. Le corps d'enduit vient en deuxième couche pour dresser et régulariser la surface. La troisième couche est la finition.

Ordre des couches d'enduit



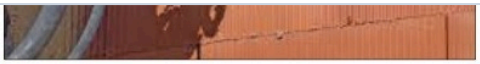
✓ RÉPONSE À RETENIR

Gobetis : 1re couche ; corps d'enduit : 2e couche.

Question 2.8. Parmi les schémas A, B et C, choisir la meilleure mise en place des trois aciers de liaison aux C.H.

Le schéma B montre le meilleur positionnement des trois aciers de liaison aux chaînages horizontaux. Les armatures assurent la continuité à l'angle et leur ancrage dans les deux directions du chaînage. Il faut cocher la case correspondant à ce schéma.

Liaison des chaînages horizontaux



e en place les armatures d'un ouvrage en béton armé : cocher la bonne réponse

Déterminer la meilleure mise en place des 3 aciers d B ✓ isons aux C.H.

✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Schéma B.

Question 2.9. À partir des photos du désordre sur des ouvrages en béton armé, déterminer sa cause en choisissant entre l'éclatement du béton dû à la dilatation des aciers et celui dû à la chaleur.

Les photographies montrent du béton éclaté avec des armatures apparentes. La corrosion des aciers entraîne leur gonflement. La pression exercée sur le béton d'enrobage provoque alors des fissures, puis l'éclatement du béton. Ce désordre n'est pas causé par la chaleur.

Cause du désordre

✓ Dilatation des aciers

☐ Eclatement du béton dû à la dilatation des aciers

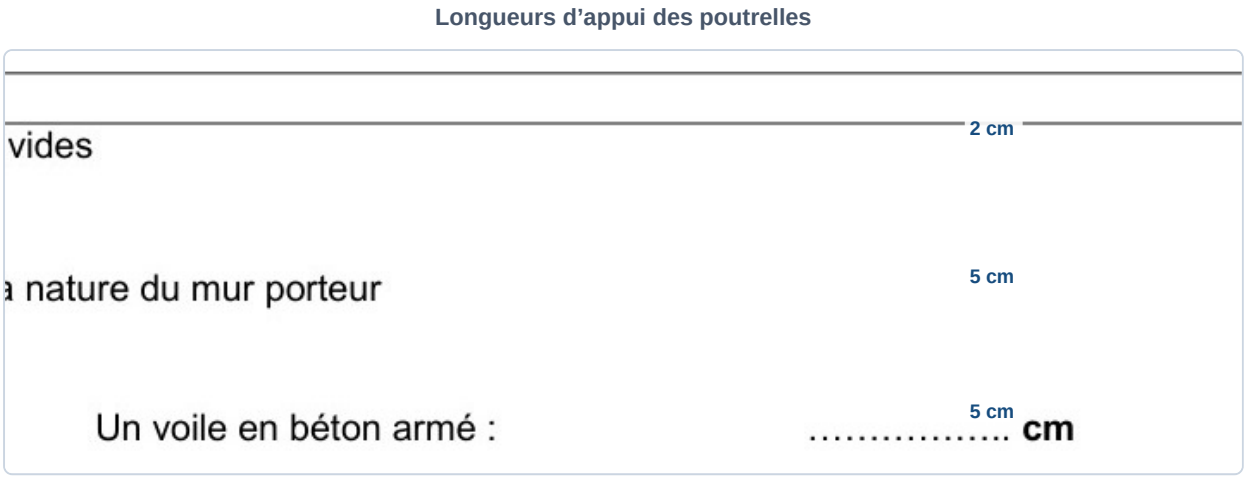
✓ **RÉPONSE À RETENIR**

Éclatement du béton dû à la dilatation des aciers.

Question 2.10. Indiquer la longueur d'appui des poutrelles selon la nature du mur porteur : voile en béton armé, mur en pierre et mur en aggloméré de ciment.

Nature du mur porteur	Longueur d'appui
Voile en béton armé	2 cm
Mur en pierre	5 cm
Mur en aggloméré de ciment	5 cm

Reporter chaque valeur en face du type de mur correspondant.



✓ RÉPONSE À RETENIR

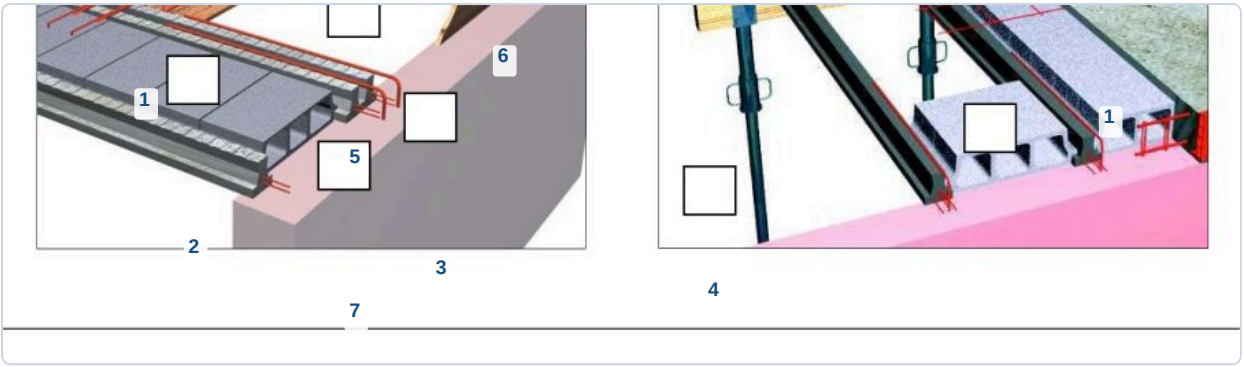
Béton armé : 2 cm ; pierre : 5 cm ; aggloméré de ciment : 5 cm.

Question 2.11. À partir des illustrations du plancher poutrelles-hourdis, identifier les éléments correspondant aux repères : nappe de treillis soudés, hourdis, acier de chapeau, étaiement, chevêtre, dalle de compression et arase de mur horizontal.

Élément	Repère
Nappe de treillis soudés	1
Hourdis	2
Acier de chapeau	3
Étaiement	4
Chevêtre	5
Dalle de compression	6
Arase de mur horizontal	7

Reporter les numéros dans les cases des deux illustrations, en repérant les armatures, les entrevous, les appuis et les éléments provisoires du plancher.

Repères des éléments du plancher



✓ RÉPONSE À RETENIR

Treillis : 1 ; hourdis : 2 ; chapeau : 3 ; étaiement : 4 ; chevêtre : 5 ; dalle de compression : 6 ; arase horizontale : 7.

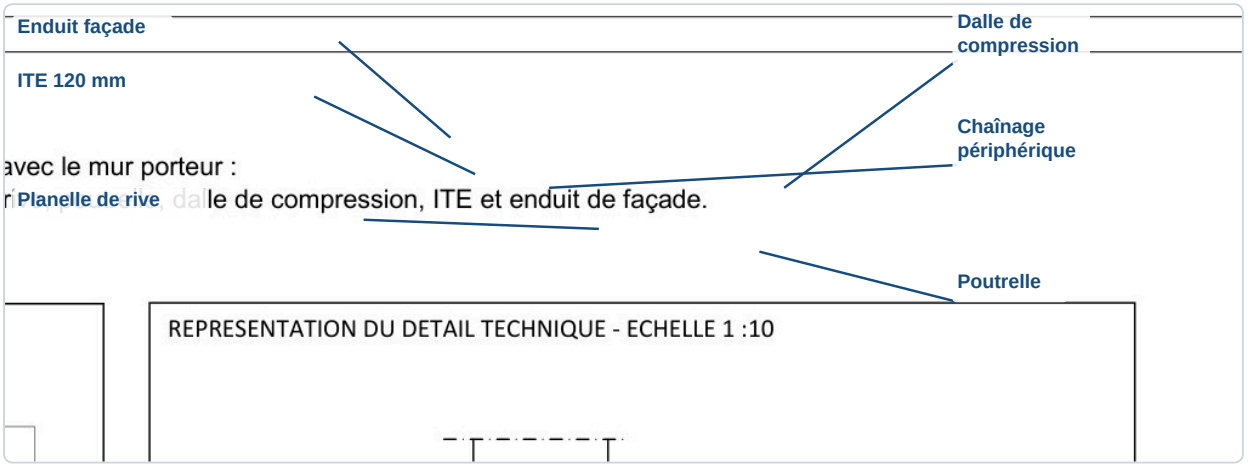
3. Représenter graphiquement une solution technique

Le candidat doit représenter la liaison du plancher bas du rez-de-chaussée avec le mur porteur à partir du repérage du détail fourni. La représentation s'effectue à l'échelle 1:10 et concerne les éléments de structure, d'isolation et de finition de façade demandés.

Question 3.1. Compléter à l'échelle 1:10 le dessin d'exécution de la liaison du plancher avec le mur porteur en faisant apparaître le chaînage périphérique, la planelle de rive, la poutrelle, la dalle de compression, l'ITE et l'enduit de façade.

Compléter la coupe en respectant le repérage : le mur porteur est à gauche et le plancher se prolonge vers l'intérieur, à droite. Faire apparaître le chaînage périphérique au droit de l'appui, la planelle en rive, les poutrelles et la dalle de compression. Côté extérieur, placer l'ITE sur la face du mur et l'enduit en parement. Le repérage donne une ITE de 120 mm, un mur en agglomérés de 200 mm et du béton armé de 15 mm. À l'échelle 1:10, 1 cm dessiné représente 10 cm réels.

Liaison plancher et mur porteur complétée



✓ RÉPONSE À RETENIR

Les six éléments demandés sont repérés sur le détail de liaison du plancher au mur.

4. Inventorier et choisir les matériels et outillages nécessaires à son intervention

Le candidat prépare la pose du plancher bas du rez-de-chaussée et étudie les équipements de protection ainsi que le montage et l'utilisation d'un échafaudage. Il doit aussi associer les couleurs des grillages avertisseurs aux réseaux et choisir un accrochage pour manutentionner une poutrelle.

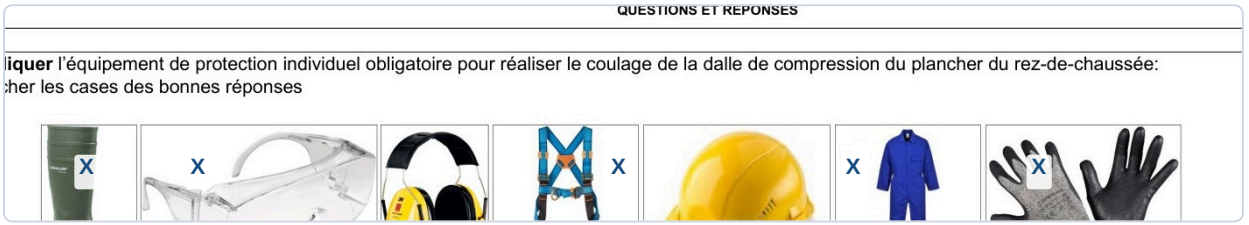
Question 4.1. Parmi les équipements proposés et illustrés, cocher les équipements de protection individuelle obligatoires pour couler la dalle de compression du plancher du rez-de-chaussée.

Pour le coulage, les équipements à cocher sont ceux qui protègent contre les projections, les salissures et les risques de manutention. Les protections illustrées à retenir sont :

- bottes de sécurité et lunettes;
- casque de chantier, tenue de travail et gants de manutention.

Le casque antibruit et le harnais ne correspondent pas aux réponses attendues pour cette tâche dans le document.

EPI à cocher pour le coulage



✓ RÉPONSE À RETENIR

À cocher : bottes, lunettes, casque de chantier, tenue de travail et gants de manutention.

Question 4.2. Indiquer la signification de l'abréviation MDS appliquée à un échafaudage en choisissant la bonne proposition.

Sur un échafaudage, MDS désigne le dispositif de sécurité prévu pour les phases de montage et de démontage. Il limite l'exposition aux chutes pendant ces opérations. Parmi les propositions imprimées, la réponse attendue est « Montage Démontage en Sécurité ». Cette question porte sur la signification de l'abréviation, et non sur une classe de charge ou un type d'échafaudage.

Signification de MDS



✓ RÉPONSE À RETENIR

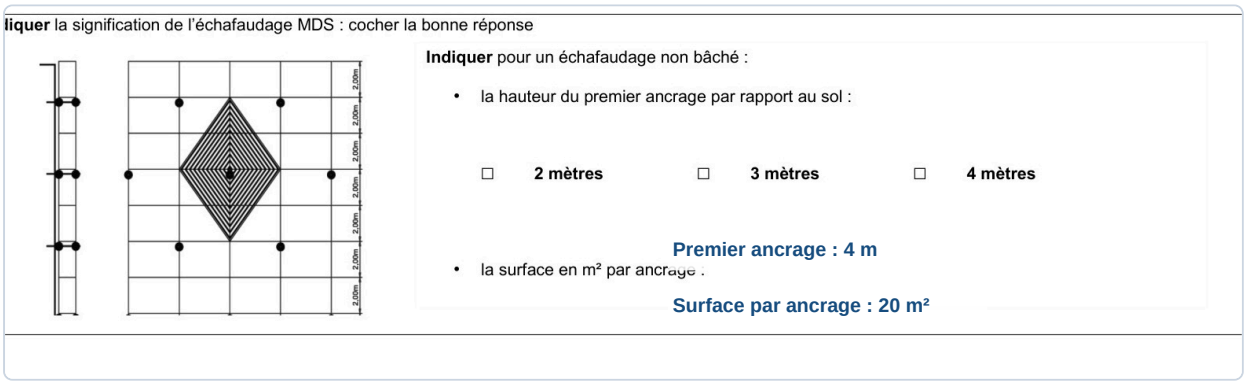
MDS signifie « Montage Démontage en Sécurité », selon l'intitulé exact de la réponse proposée.

Question 4.3. Pour un échafaudage non bâché, indiquer la hauteur du premier ancrage par rapport au sol parmi les valeurs proposées, puis préciser la surface en mètres carrés par ancrage.

Repère demandé	Valeur
Premier ancrage au-dessus du sol	4 m
Surface par ancrage	20 m²

La vue montre une trame verticale de 2 m et des ancrages répartis en quinconce. Pour le premier ancrage, retenir la valeur de 4 m parmi les choix. La surface desservie par chaque ancrage indiquée par cette implantation est de 20 m².

Ancrages de l'échafaudage non bâché



✓ RÉPONSE À RETENIR

Premier ancrage : 4 m du sol. Surface par ancrage : 20 m².

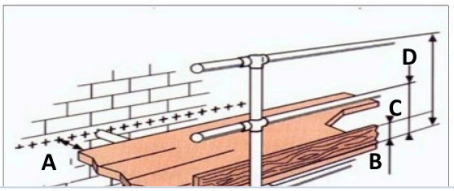
Question 4.4. À partir de la vue de l'échafaudage, déterminer les distances repérées : l'écart entre le mur et l'échafaudage (A) et la hauteur de la plinthe (B).

1. A correspond au jeu entre le mur et le plancher de l'échafaudage. La valeur à retenir est 20 cm.
2. B désigne la hauteur de la plinthe en bord de plancher. La valeur à reporter est 15 cm.

Ces mesures sont celles des éléments repérés dans la vue du sujet. La plinthe forme une protection contre la chute d'objets depuis le plancher.

Dimensions repérées sur l'échafaudage

Analyser le montage de l'échafaudage : renseigner les lignes vides



Déterminer les valeurs des distances des éléments repérés dans la vue ci-contre :

A : 20 cm

A Ecart entre le mur : B : 15 cm ..... **cm**

B Hauteur de la plinthe: ..... **cm**

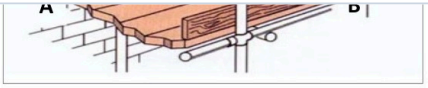
✓ RÉPONSE À RETENIR

A : écart entre le mur et l'échafaudage, 20 cm. B : hauteur de la plinthe, 15 cm.

Question 4.5. En vous appuyant sur le tableau des classes de charge, indiquer la classe d'échafaudage à utiliser pour des travaux de maçonnerie parmi les choix proposés.

Dans le tableau, les travaux de brique, de béton et de plâtre correspondent à la classe 4, pour une charge uniformément répartie de 300 daN/m². C'est la classe adaptée aux travaux de maçonnerie visés ici. Les choix visibles sur la fiche sont 1, 2 et 3 : aucun ne correspond à la classe donnée par le tableau.

Classe de charge pour la maçonnerie



B Hauteur de la plinthe: ..... **cm**

Indiquer la signification de l'échafaudage MDS : cocher la bonne réponse

Classe de charge	Charge uniformément répartie	Utilisation	Chargement
1	75 daN/m²	Travaux d'inspections.	
2	150 daN/m²		

Pour des travaux de maçonnerie, **indiquer** la classe de l'échafaudage que vous devez u Classe 4 : 300 daN/m²
Classe 4 absente des choix

✓ RÉPONSE À RETENIR

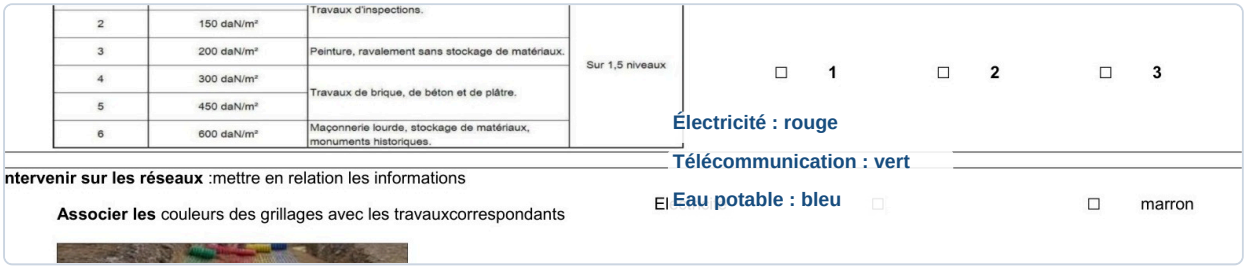
Classe requise selon le tableau : 4, soit 300 daN/m². Cette réponse est absente des choix imprimés.

Question 4.6. Associer les couleurs des grillages avertisseurs aux travaux correspondants : électricité, télécommunication et eau potable.

Réseau	Couleur usuelle du grillage avertisseur
Électricité	Rouge
Télécommunication	Vert
Eau potable	Bleu

Les couleurs proposées dans la fiche (marron, jaune, rouge) ne correspondent pas entièrement au code usuel illustré et utilisé pour ces réseaux. Les associations correctes sont celles du tableau.

Code couleur des réseaux enterrés



✓ RÉPONSE À RETENIR

Électricité : rouge. Télécommunication : vert. Eau potable : bleu. Les choix imprimés ne donnent pas les trois couleurs correctes.

Question 4.7. Identifier le bon accrochage pour manutentionner une poutrelle avec un engin de levage, en choisissant entre l'accrochage au niveau de la barre d'acier supérieure et celui au niveau des boucles du treillis à chaque extrémité.

Le schéma de manutention indique l'accrochage aux boucles du treillis, à chaque extrémité de la poutrelle. Ne pas prendre appui sur la barre d'acier supérieure. Avant le levage, contrôler les élingues et leur capacité, équilibrer la charge et respecter l'angle d'élingage ainsi que les consignes de l'engin. Personne ne doit rester sous la charge suspendue.

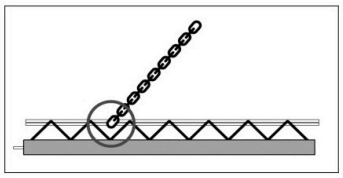
Accrochage de la poutrelle



Télécommunication	☐	☐	jaune
Eau potable	☐	☐	rouge

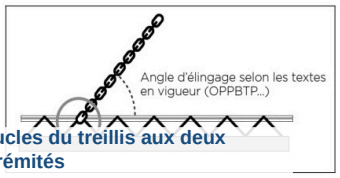
ttre en place une poutrelle: cocher la bonne réponse

Identifier le bon accrochage qu'il convient de choisir pour la manutention d'une poutrelle avec un engin de levage :



☐ Au niveau de la barre d'acier supérieure

☐ Au niveau des boucles du treillis à chaque extrémité



X **Boucles du treillis aux deux extrémités**

✓ RÉPONSE À RETENIR

Choisir l'accrochage au niveau des boucles du treillis, une à chaque extrémité de la poutrelle.

Ce qu'il faut retenir de ce sujet (Session 2023)

Bilan de l'épreuve : Cette épreuve EP1 du CAP spécialité Maçon porte sur la préparation d'une intervention dans un logement d'habitation. Elle comprend quatre études : lecture du dossier et de la maquette, préparation du plancher bas, représentation d'une liaison constructive, puis choix des matériels et équipements de sécurité. La session, le code sujet, la durée et le coefficient ne sont pas indiqués dans les pages fournies.

Notions-clés, formules & règles à maîtriser

- Un plancher poutrelles-hourdis comprend notamment des poutrelles, des hourdis, des armatures, un étaiement et une dalle de compression.
- La vibration du béton contribue à son serrage et à l'évacuation de l'air emprisonné.
- Un enduit traditionnel à trois couches se réalise dans l'ordre : gobetis, corps d'enduit, finition.
- La classe d'un échafaudage se choisit selon l'usage et la charge de travail prévus.

Points de vigilance & attentes du jury

- Relever les cotes, niveaux et orientations sur le document précisément indiqué dans la consigne.
- Pour une question illustrée, confronter chaque choix à la technique et à la situation représentées.
- Respecter les unités demandées : cm, m, kg/m³ et niveaux altimétriques.
- Pour le dessin à l'échelle, représenter chacun des éléments explicitement demandés à partir du repérage fourni.

Questions fréquentes sur cette épreuve (Q&A Examen)

Q : Comment aborder les relevés de dimensions dans le dossier ?

Repérez d'abord le document ou la vue cités dans la consigne. Relevez les cotes utiles, contrôlez leur unité et distinguez dimensions nominales, niveaux et hauteurs avant de reporter chaque valeur demandée.

Q : Dans quel ordre réaliser les couches d'un enduit traditionnel à trois couches ?

Du support vers l'extérieur, un enduit traditionnel à trois couches comprend le gobetis, le corps d'enduit, puis la finition. Dans le sujet, les dosages du gobetis et du corps d'enduit sont demandés séparément.

Q : Le sujet indique-t-il une durée ou un coefficient pour organiser l'épreuve ?

Les pages fournies ne précisent ni la durée ni le coefficient. Elles répartissent l'épreuve en quatre études totalisant 150 points et indiquent une note proposée sur 20 après report des niveaux de maîtrise.

Q : Quels critères d'évaluation sont mentionnés dans la grille ?

La grille porte sur la compréhension et le respect des documents, la collecte complète et exploitable des informations, le choix adapté des matériels et outillages, ainsi que l'inventaire des EPI. Le niveau de maîtrise est reporté selon l'échelle prévue.

Sujet officiel associé (PDF) : https://capmacon.fr/assets/annales/cap-macon/EP1 - Étude et préparation d'une intervention/2023/CAP Maçon - EP1 - Étude et préparation d'une intervention - Session 2023 - 1-Sujet.pdf
Ressources CAP Maçon : Toutes les annales & corrigés • Fiches de révision complètes • Simulateur de notes d'examen

Copyright © 2027 FormaV®. Tous droits réservés.

FormaV® est une marque déposée auprès de l'INPI sous le numéro 5227897.

Ce document a été élaboré par FormaV® avec le plus grand soin afin d'accompagner chaque apprenant vers la réussite de ses examens. Son contenu (textes, graphiques, méthodologies, tableaux, exercices, concepts, mises en forme) constitue une œuvre protégée par le droit d'auteur.

Toute copie, partage, reproduction, diffusion ou mise à disposition, même partielle, gratuite ou payante, est strictement interdite sans accord préalable et écrit de FormaV®, conformément aux articles L.111-1 et suivants du Code de la propriété intellectuelle. Dans une logique anti-plagiat, FormaV® se réserve le droit de vérifier toute utilisation illicite, y compris sur les plateformes en ligne ou sites tiers.

En utilisant ce document, vous vous engagez à respecter ces règles et à préserver l'intégrité du travail fourni. La consultation de ce document est strictement personnelle.

Merci de respecter le travail accompli afin de permettre la création continue de ressources pédagogiques fiables et accessibles.